



Québec, le 30 mars 2009

Monsieur Mathieu Bolullo  
Direction principale – Projets de transports  
et de construction  
855, rue Sainte-Catherine Est, 16<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne  
d'alimentation à 315 kV à Saint-Augustin-de-Desmaures  
Questions du 30 mars 2009**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue sur le projet mentionné, la commission du BAPE,  
chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Advenant la réalisation du projet de développement domiciliaire et commercial à l'ouest  
de la route de Fossambault, des logements et des commerces pourraient se retrouver à  
moins de 150 m du poste Anne-Hébert.

- 1- Est-ce que ces logements et commerces pourraient être affectés par l'éclairage du  
poste Anne-Hébert ? Veuillez expliquer et détailler les effets de cet  
éclairage sur ces logements et commerces.
- 2- Dans l'éventualité où des nuisances lumineuses auraient cours à la suite de la  
réalisation de ce projet de développement domiciliaire et commercial, quelles  
seraient les mesures d'atténuation qu'Hydro Québec TransÉnergie appliquerait ?  
Veuillez expliquer et détailler ces mesures d'atténuation

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 avril prochain, compte  
tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au  
cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions  
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission